



Mairie de CHEVERNY

Horaires d'ouverture :

Mardi, vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h30

Mercredi, jeudi : 9h – 12h

Samedi matin sur rendez-vous

Infos municipales

Janv / Fév / Mars 2013

Edito du Maire

Votre conseil municipal, sous ma présidence étudie actuellement la révision du PLU, c'est-à-dire, travaille, réfléchit, pour dessiner l'avenir et le développement du village, ce qui crée, à l'intérieur de cette commission communale, beaucoup de turbulences. Il me semblait acquis, je n'en ai jamais fait mystère, de la nécessité de protéger le Bourg et son environnement par une ceinture verte, de créer un nouvel accès vers les parkings qui desservirait aussi une zone d'habitat accessible aux jeunes ménages, d'envisager un cabinet médical, qui peut développer beaucoup de possibilités vers les offres de soins, de réserver et de classer un vaste terrain à vocation hôtelière (*nous avons eu un temps, la candidature d'Hergé qui s'est intéressé fortement à la création d'un hôtel à thème appelé « Hôtel Tintin », projet actuellement en sommeil, victime lui aussi de la crise financière de 2008*). Tout cela ne fait pas l'unanimité, et il me paraît sage de me retirer de cette commission, d'autant que je ne désire pas m'associer à l'application de certains articles issus des Grenelle I et II qui me semblent totalement contre nature. Par exemple :

- Pourquoi vouloir appliquer des divisions foncières que ne veulent ni les habitants, ni les propriétaires et qui vont dénaturer l'esprit du village ?
- Quel intérêt y a-t-il ou y aura-t-il à construire à la campagne, si l'on ne peut avoir ni gazon où jouent les enfants, ni jardin, ni fruitiers ?

A-t-on oublié qu'un jardin de 150 m² offre une autonomie alimentaire, et remplace un 13^{ème} si ce n'est un 14^{ème} mois de salaire. On a voulu, on veut installer la ville à la campagne, c'est une grosse erreur, et je laisse aux parlementaires, sûrement urbains, auteurs de ces lois, toute la responsabilité du démantèlement de notre configuration rurale. Les villages existent, le nôtre depuis plus de 1000 ans avec son église et nous n'avons pas attendu pour prendre les décisions qui s'imposaient pour le préserver et le renforcer.

M. Pierre LEBOUTEUX, premier adjoint en charge de l'urbanisme, prend ma place pour orienter cette commission.

Quant au reste, on peut assurer que tous les travaux d'entretien seront exécutés, ainsi que tout ce qui concourt à une vie normale dans notre commune. *Pour dernière information : Il semblerait que notre population a augmenté, ce qui ne peut que nous réjouir.*

Bon accueil à nos nouveaux habitants et bonne saison professionnelle à tous.

Bernard SINET

SOMMAIRE

Cabinet médical 1

Subventions
2013 attribuées 2
aux associations

Extraits des
délibérations des 3
conseils
municipaux

Fête des
plantes 4
23 et 24 mars

Cheverny, comme Cour-Cheverny n'échappera pas, dans des temps proches à ce que l'on appelle la désertification médicale, c'est-à-dire au départ en retraite des plus anciens et à leur non remplacement par de jeunes médecins.

Notre conseil municipal alerté il y a 5 ans par l'association Santé Séniors, que présidaient alors M. le Docteur Grateau, puis M. Caramelle, a essayé d'implanter une maison de santé pluridisciplinaire à Cheverny. Les difficultés ont été nombreuses et le problème à cette époque, mal perçu de la classe politique et nous avons renoncé.

Alerté le semestre 2012 par de jeunes médecins désirant rester et exercer sur nos deux communes, nous avons repris ce dossier, s'appelant par sa taille bien plus modeste, cabinet médical satellite, car rattaché pour les gardes à la maison de santé pluridisciplinaire de Contres.

Nous souhaitons un équilibre financier, mais acceptons qu'il soit trouvé à la première révision triennale des loyers. Considérant cette opération comme de caractère public, nous n'envisageons pas, nos deux communes en sous-effectif médical.

A ce jour, nous avons l'accord sur les plans, nous connaissons le montant de l'investissement qui sera nécessaire,

nous attendons de façon approximative le montant des aides qui pourraient nous être accordées. Nous pensons, en milieu d'année, pouvoir vous annoncer la suite de ce projet.

Cabinet médical satellite





Horaires d'ouverture :

Mardi, vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h30
Mercredi, jeudi : 9h – 12h
Samedi matin sur rendez-vous

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.com

ETAT CIVIL

Naissances :

BELLANGER Simon	24/12/2012
BERTRAND Marylou	03/02/2013
BOITELLE Lucie	28/12/2012
GARAND Jayden	05/12/2012
LALLARD de CACQUERAY Ombeline	23/02/2013
VAN DER PLOEG Margot	12/12/2012

Décès :

BLANCHET Maurice	06/02/2013
BOURDILLON Evelyne	27/12/2012

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le résultat officiel de la population sera validé par l'INSEE dans le courant de l'année 2016.

PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le 7 décembre 2012 a été signé une convention tripartite entre l'Etat représenté par M. Gilles LAGARDE, Préfet de Loir-et-Cher, M. le Colonel Jean-François VALYNSELE, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Loir-et-Cher et la commune de Cheverny représentée par M. Bernard SINET, Maire.

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La convention a été signée pour les secteurs suivants :



les Caboissières, la Demalerie, les Luizards, les Ruaux, la Noël, Poëly, le Tremblay et les Bombardières, suite à la demande des habitants. Les référents pour ces secteurs sont :

Messieurs Arnaud BELLANGER et Michel PEZE.

Si des habitants sont intéressés pour d'autres secteurs de la commune, vous pouvez contacter, Mme Violette ROUSVOAL.

PLU - ORIENTATIONS DU PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

En application de l'article L 123 – 1 – 3 du Code de l'Urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables doit définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

Un débat relatant l'existant et les perspectives de changement a eu lieu le 27 novembre 2012.

Afin de finaliser les différentes orientations, une commission se réunit régulièrement.

A la fin de ce projet communal une enquête publique aura lieu pour valider le PLU.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les travaux de goudronnage, concernant les routes de la Demalerie, de Troussay et d'Archanger, reportés suite à une météo défavorable à l'automne dernier, sont programmés pour fin mars - début avril.

AUTRES TRAVAUX ET PROJETS 2013

- La réfection des sanitaires publics.
- L'installation de toilettes sèches au lavoir.
- Rue de l'Argonne, enfouissement des lignes EDF, téléphone et éclairage publique.
- L'étude du carrefour de l'allée des sapins.
- L'installation d'un système de vidéo protection (sous réserve de l'obtention des subventions).

Travaux d'entretien courant : Peintures extérieures et intérieures. Toitures. Sanitaires. Electricité. Voirie. Fossés où il y a cette année un gros effort à faire.

SUBVENTIONS

Subventions 2013			
Organismes	Montants	Organismes	Montants
Associations	€	Associations	€
Club des séniors	1 000	Moto Quad	300
Amicale des loisirs	800	Equitrec	100
E.S.C.C.C.	6 000	Souvenir Français	50
La Notina	600	Restaurant du cœur	50
Pompiers	300	Banque alimentaire	50
Tennis	200	Secours Catholique	50
Jazzin'	1 200	Secours Populaire	50
Secouristes/sauveteurs	500	Ecole publique (USEP)	100
ADMR	100	A.F.N.	150
APEL (Ecole St Louis)	100	Assoc. Oxygène Cheverny	200
C.A.U.E.	50	VMH	100
Musée de la Résistance	50	Si on dansait	500
Tour du Loir et Cher	115	Il était 1 voix	500
La Lyre	1 100	Golf	300
Cercle généalogique	50	Tandem en vue	200
Total			14 865

SOUTIEN AU SPORTIF RAPHAËL BEAUGILLET

Raphaël Beaugillet, courchois, malvoyant depuis 3 ans, champion du monde de paradrathlon en 2012 devra améliorer ses performances et défendre son titre de champion du monde à Ottawa, au Canada en 2013. « Tandem en Vue » est une association créée pour soutenir les sportifs déficients visuels. En savoir plus :

<http://tandemenvue.blogspot.fr> ou par tél. 02.54.79.97.62

A cette occasion :

Les trois clubs Lions (Blois Renaissance, Blois Doyen et Blois Claude de France), par l'intermédiaire de leur Président de la commission randonnée des 3 clubs, ont remis à l'Association Tandem en vue un don de 2.500€, représentant la totalité du produit de la randonnée organisée à Cheverny en 2012.

La commune de Cheverny, a adhéré à l'association Tandem en Vue, en versant une subvention de 200€ à son président M. LEITE.

MEDAILLES AUX VŒUX : En clôture de la cérémonie des voeux, le Maire, a remis les médailles du tourisme et de la commune à MM. CHARRIER, *Camping des Saules*, DE SAINTE MARIE, *Château de Troussay*. Les médailles du mérite agricole et de la commune pour Terra Laura à Mme SEMERIA.

Extraits des délibérations des conseils municipaux (Janv, Fév, Mars 2013)

Cette rubrique permet d'être bien informé des décisions prises par le conseil municipal

PARTICIPATION CLASSE DE NEIGE 2013

Le Maire fait part aux membres présents que 11 enfants de Cheverny, élèves de CM1 et CM2, scolarisés à l'école publique de Cour-Cheverny, devraient participer du 2 au 12 avril 2013 à un séjour de classe de neige à Vars les Claux. Dans sa séance du 6 octobre 2012, le conseil municipal de Cour-Cheverny a décidé de prendre en charge les frais de séjour à hauteur de 40%, représentant une participation communale par enfant de 242,33 €. Après étude des différentes participations restant à la charge des familles et de la coopérative scolaire, le conseil municipal de Cheverny décide de prendre en charge 40% du coût du séjour, fixant ainsi la part communale à 242,33 €/par enfant.

JOUETS DE NOEL 2012 POUR LES ECOLES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de fixer un montant maximum de 15 € pour l'achat d'un jouet de Noël, pour chaque enfant scolarisé en maternelle à l'école publique et à l'école Saint Louis.

SPECTACLE DE NOEL

La collectivité de Cheverny et la collectivité de Cour-Cheverny prennent en charge conjointement l'organisation du spectacle de Noël des écoles publique et privé et se répartissent le coût de ce spectacle au prorata du nombre d'enfants scolarisés. Le prix total du spectacle est de 2 042€ Compte-tenu que 84 enfants de Cheverny sont scolarisés à Cour-Cheverny, la participation de la commune est fixée à 467,04 €

ANNEE 2012/2013 - FORFAIT SCOLAIRE

Le Maire rappelle que l'article L.442-5-1 alinéa 2 du Code de l'Education fait obligation à notre commune qui n'a pas d'école, de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées scolarisant des enfants résidant dans notre collectivité.

A cet effet, Il rappelle également que le conseil municipal a fixé, dans une délibération du 15/10/12, le montant du forfait communal de scolarité qui s'élève pour le primaire à 324,72 €/par enfant et à 977,46 €/par enfant en maternelle, pour l'école publique et l'école Saint Louis de Cour-Cheverny,

Suite aux demandes faites par les écoles de Notre Dame de la Providence de Blois, Ecole Sainte Marie de Blois, Notre Dame de Vineuil et Sainte Geneviève de Contres, le conseil municipal décide de verser le même forfait pour chaque enfant scolarisé dans ces établissements.

ALIENATION DU CHEMIN RURAL DU CARROIR

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 28 novembre au 12 décembre 2012. Après avoir pris connaissance des diverses pièces du dossier et des conclusions de M. Francis GORISSE, commissaire-enquêteur. Considérant que toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies, le conseil municipal décide à l'unanimité l'aliénation totale de ce chemin et autorise M. le Maire au transfert de propriété aux propriétaires riverains selon la procédure prévue à l'article L 161-10 du Code Rural.

ENTREE SUD DU BOURG - PRESENTATION DE L'ESQUISSE D'AMENAGEMENT

L'aménagement de l'entrée du bourg partie Sud est envisagé par la création d'un giratoire. Le cabinet d'urbanisme Mme BARBIER a été sollicité pour réaliser une esquisse d'aménagement. Cette esquisse est présentée à l'assemblée pour réflexion.

REFECTION VOIRIE ALLEE DES SAPINS

Il a été demandé à la DDT (Direction Départementale des Territoires) d'établir une évaluation chiffrée portant sur la réfection intégrale de l'Allée des Sapins. Le montant des travaux est évalué à 242.930€ TTC. Le coût de la réfection ne sera pas programmé au budget 2013 au motif de l'espoir que la communauté d'agglomération « Agglopolys » pourrait intégrer cette route dans la voirie communautaire.

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Le Maire informe le conseil municipal que des courriers lui ont été adressés par plusieurs administrés, concernant des fissures à leur habitation, qui seraient provoquées par la sécheresse 2012. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande auprès de l'Etat, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse de l'été 2012.

ADHESION - ASSOCIATION PRESENCE VERTE

Le Maire expose que l'association « Présence Verte » développe un service de téléassistance destiné aux personnes fragiles. La finalité du service est de doter les personnes fragilisées ou isolées d'un dispositif leur permettant d'appeler des référents, pouvant intervenir rapidement lorsqu'elles se trouvent en difficulté (malades, chutes, etc.). L'accès à ce service implique un forfait d'installation dont le montant au 01/01/13 est de 50€ (30€ de frais de mise en service + 20€ de frais de dossier). Le conseil souhaite faire bénéficier aux nouveaux abonnés Chevernois d'une réduction équivalente aux frais de mise en service, soit 30 €. Le montage des dossiers sera assuré par la commune. A cette fin, le conseil municipal désigne Mme ROUSVOAL Violette, Maire adjoint, pour constituer les dossiers qui induit que la part restant à la charge des souscripteurs (20 €) ne leur sera pas facturée.

R.A.M. (RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

A Cheverny, neuf personnes exercent la profession « d'assistante maternelle ». Elles ont manifesté le désir d'intégrer le relais mis en place par la commune de Cour-Cheverny. L'adhésion à cet organisme est évaluée à 100 €/par assistante maternelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- L'adhésion au RAM de Cour-Cheverny.
- De passer une convention définissant les modalités de gestion et de fonctionnement..
- Désigne M. SINET Bernard, Maire, et Mme ROUSVOAL Violette, Maire adjoint, pour siéger au Comité de Pilotage du RAM.

En direct de l'Agglo.

Mairie de Cheverny
Bulletin municipal 19
Janv, Fév, Mars 2013



On a parlé de Cheverny ...

Du nouveau dans les transports en commun !

Pour la rentrée 2013, les TUB deviendront « Azalys » et un nouveau réseau de transport public sera mis en place.



Le nouveau centre d'exploitation et de maintenance du réseau de bus d'Agglopolys, « le Terminus » (photo ci-dessus) situé 22 rue Laplace à Blois, a été inauguré samedi 2 février. L'ouverture du Terminus n'est que le premier acte d'une refonte totale de l'offre de transports en commun d'Agglopolys qui entrera en vigueur en septembre 2013.

A titre d'exemple, on peut noter :

- La mise en place d'une offre hiérarchisée et adaptée au territoire avec le développement du transport à la

demande sur Cheverny (5 aller-retour possibles par jour du lundi au samedi et 3 aller-retour le dimanche).

- Une plus grande lisibilité des horaires par permanence de l'offre du lundi au samedi toute l'année et toute la journée (identique en période scolaire et pendant les petites vacances).

- Une nouvelle gamme tarifaire avec une tarification solidaire adaptée aux différents niveaux de ressources.

- Des services complémentaires : une navette en centre-ville de Blois, un service régulier les dimanches et jours fériés, des services spécifiques de soirée, un service de transport de personnes à mobilité réduite, un système de location de vélos, de nouveaux systèmes d'information voyageurs (site internet mobile, applications smartphones, QR Code aux arrêts de bus, etc.), une desserte spécifique des châteaux (Blois, Chaumont et Cheverny) et à compter de septembre 2014, un système de billettique sans contact ainsi qu'une agence commerciale réaménagée.

AGGLOPOLYS,
1, Rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél : 02 54 90 35 35
agglopolys@agglo-blois.fr

L'émission américaine The Amazing Race (21ème saison) est venue en tournage à Cheverny au printemps 2012. Cette émission a été diffusée en Amérique et au Canada au mois de décembre sur la chaîne CBS.

Le principe du jeu est simple : lors d'une grande course autour du monde les participants ont pour objectif d'arriver les premiers aux points de repos, situés à la fin de chaque partie de la course... Les indices présentés à chaque étape mènent les participants à la prochaine destination, où les attend une épreuve, en solo ou en duo. Ces épreuves sont liées en quelque sorte à la culture du pays où ils se trouvent. La première équipe qui franchit la ligne d'arrivée de la dernière étape du rallye remporte le jeu.

A Cheverny, deux épreuves attendaient les candidats :

- La préparation de la nourriture des chiens de la meute du château.

- Le labour d'un champs à l'aide de chevaux de traits.

L'équipe ci-dessous, entraîné de préparer la nourriture des chiens, remporta cette 21ème manche et la somme mise en jeu par l'émission... en dollar bien sûr !



Agenda - Événementiel

Dimanche 31 mars : Messe de Pâques
avec LA LYRE de Cheverny - Cour - Cheverny



La Maison des Vins de Cheverny

organise pour la saison 2013, des soirées autour des vins de Loire et d'ailleurs.

Pour s'initier ou se perfectionner à la dégustation de vins : participez à un véritable atelier pratique et pédagogique de dégustation !

Contact : 02.54.79.25.16 ou www.maisondesvinsdecheverny.fr



Dimanche 7 avril 2013

Départ du marathon à 9h00 Face au château

Duo marathon : départ à 9h30

Plus de 2200 sportifs pour la 12ème édition :

- Pasta party dans l'Orangerie du château.
- Ravitaillements gastronomiques tous les 5 kms pour déguster les produits locaux, le vin de Cheverny, les fromages de chèvre...
- Orchestres sur chaque ravitaillement pour la convivialité.
- Un village marathon qui bouge tout au long du week-end avec toutes les possibilités pour se restaurer sur place.
- La présence permanente de Tintin, du capitaine Haddock, du professeur Tournesol, de la Castafiore sans oublier les Dupont(d).
- Les récompenses pour chaque coureur.
- Une randonnée de 11 km pour les accompagnateurs.

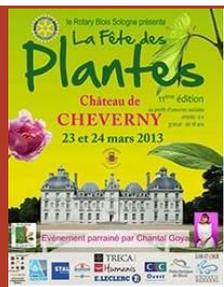
+ d'infos : www.marathondecheverny.com

C. HURSON - 02-54-74-04-77 ou M. DAIMANT - 06-78-56-25-41

FETE DES PLANTES à Cheverny Samedi 23 et Dimanche 24 mars

Organisée dans le parc majestueux du Château de Cheverny par le Rotary Club de Blois au profit de ses oeuvres.

+ d'infos : www.chateau-cheverny.com
S. AUGUSTIN 06.26.56.17.16 - S. MOSNIER
06.63.53.40.04 - S. TOUZELET 06.11.30.83.15



Découverte Golf 2013 : Initiations gratuites pour néophytes !

Chaque initiation dure deux heures et est encadrée par le Pro. Elle permet d'avoir une première approche de ce sport en évoluant sur le practice et le putting green.

Les journées nationales, à Cheverny : « Tous au golf » FFgolf : 10h-12h / 15h-17h

Le dimanche 14 avril, 12 mai, 09 juin, 15 septembre, 13 octobre

Inscriptions auprès de l'accueil au 02 54 79 24 70 ou par email à contact@golf-cheverny.com

